



# Mauriac

## POUR TOUS

*Le bulletin d'information de la Ville de Mauriac*



**VISITES MINISTÉRIELLES**  
Mauriac a reçu le Premier Ministre  
et le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation



[www.mauriac.fr](http://www.mauriac.fr)



[@villedemauriac](https://www.facebook.com/villedemauriac)

**N° 4**

Automne Hiver 2021

# CONTACTS

## ■ SERVICES MUNICIPAUX

### • Services Administratifs

Place Georges Pompidou / 04 71 68 01 85  
[mairie@mauriac.fr](mailto:mairie@mauriac.fr)

### • Services Techniques

Centre Technique Municipal - Parc des Rédines  
04 71 68 05 38

## ■ SERVICE POPULATION Accueil - Etat-Civil - Urbanisme

### • Accueil du public

- Lundi au jeudi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00
- Vendredi : 8h30 à 16h30 en continu
- Samedi : 10h00 à 12h00

### • Cartes Nationales d'Identité / Passeports

**Uniquement sur rendez-vous** au 04 71 68 01 85

- Lundi : 13h30 à 16h45
- Mercredi : 13h30 à 16h45
- Vendredi : 8h30 à 16h15 en continu

## ■ PÔLE PETITE ENFANCE - Rue du 8 Mai

### • Crèche "Ô COM 3 POM" / 04 71 68 74 45

[creche@mauriac.fr](mailto:creche@mauriac.fr)

### • Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) / 04 71 68 20 24

[alsh@mauriac.fr](mailto:alsh@mauriac.fr)

## ■ MADAME LE MAIRE - Sur rendez-vous

• Cabinet du Maire / 04 71 68 36 24

## ■ MAISON DES SERVICES - Place Gambetta

*Permanences CPAM, CRAM, AEMO...*

## ■ POINT-JUSTICE - Ancien tribunal / Place du Palais

*Permanences juriste, conciliateur, délégué du défenseur des droits...*

Infos et prise de RDV auprès du CDAD / 04 71 43 00 10

## ■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MAURIAC

Place Gambetta / 04 71 68 27 32

[administration@paysdemauriac.fr](mailto:administration@paysdemauriac.fr)

## ■ OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE MAURIAC

Rue Chappe d'Auteroche / 04 71 68 19 87

[tourisme@paysdemauriac.fr](mailto:tourisme@paysdemauriac.fr)

## ■ CENTRE AQUATIQUE DU PAYS DE MAURIAC

Avenue du Commandant Gabon / 04 71 40 58 90

[centre.aquatique@paysdemauriac.fr](mailto:centre.aquatique@paysdemauriac.fr)

## ■ MÉDIATHÈQUE DU PAYS DE MAURIAC

Rue du 11 novembre / 04 71 67 35 81

[mediatheque@paysdemauriac.fr](mailto:mediatheque@paysdemauriac.fr)

## ■ DÉCHETTERIE DU PAYS DE MAURIAC

Boulevard Pasteur / 04 71 68 24 70

### • Horaires d'ouverture

- Lundi : 13h30 à 17h30
- Du mardi au samedi : 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

## SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE ..... p. 3

VIE MUNICIPALE ..... p. 4-8

À L'HONNEUR ..... p. 9

MES DÉMARCHES / ÉTAT-CIVIL ..... p. 10-11

CADRE DE VIE ..... p. 12-13

JEUNESSE / ZOOM SUR... ..... p. 14-15

PATRIMOINE ..... p. 16-17

ANIMATIONS RETOUR EN IMAGES ..... p. 18-19

AUTOUR DE NOËL ..... p. 20-21

TRIBUNES ..... p. 22



*Mauriac* POUR TOUS, le bulletin d'information de la Ville de MAURIAC

**Parution** : Décembre 2021 - **Directeur de la publication** : Edwige ZANCHI, Maire - **Conception** : Ville de MAURIAC

**Crédits photos** : Ville de MAURIAC, CMC Aurillac, Office de Tourisme du Pays de MAURIAC, Maryse BONNET, Séverine BOS, Sylvie FENIES, Audrey LAFARGE, Lucie GRATEL, Jean-Michel PEYRAL, Cyrille ROLLIN. **Impression** : I2S AURILLAC sur papier PEFC - **Dépôt légal** : à parution.

# ÉDITO DU MAIRE



*Mesdames, Messieurs, Chers Mauriacois,*

*La fonction de Maire, je l'ai dit dès mon installation, est un honneur et une énorme responsabilité. Les jours passés depuis ne font que confirmer ces sentiments. Tous les jours, je pèse les avantages et les inconvénients de chaque décision que je prends, toujours en conscience et en concertation avec mes proches conseillers et adjoints.*

*Sur les réseaux sociaux, la critique est facile... Il faut savoir qu'il ne suffit pas de vouloir pour pouvoir quand on est l'édile de la commune. La lenteur administrative et "sa paperasse" typiquement française ne permettent pas d'avancer aussi rapidement qu'il est souhaitable. Monter un projet, trouver des subventions, surveiller un chantier... sont autant de combats que vos élus mènent chaque jour avec moi pour certains, contre moi pour d'autres.*

*Ainsi que j'ai pu l'exprimer devant Monsieur le Premier Ministre lors de sa venue à Mauriac, l'Etat, bien compliqué, n'est pas toujours "facilitateur"; pas autant qu'on l'attend, aux côtés des élus pour les soutenir. Son langage est codé. Les mots tels "structurant", "mature" reviennent souvent. Ces mots sont agréables à l'oreille mais ils ne veulent plus dire grand-chose quand on est sur le terrain, dans le projet et qui plus est dans la réalisation du projet.*

*Mauriac, pourtant, est à elle seule structurante pour son territoire et mature, presque trop si notre souhait est qu'elle retrouve une certaine jeunesse ! Je pense sincèrement que Monsieur le Préfet qui a promis de m'épauler et Madame la Sous-Préfète comprendront ces propos et seront une aide certaine. Avec eux, nous allons avancer dans nos projets grâce aux subventions que nous pouvons espérer en ces temps pré-électorales. Déjà, nous avons des opportunités tant au niveau de l'état qu'aux niveaux régional et départemental pour des travaux sur la gendarmerie, la micro- crèche ou l'aménagement de la Place Pompidou. Reste l'école...*

*J'ai fait le choix d'être sans étiquette et je le resterai. Cependant, je crois comprendre enfin, que la politique, la politicienne, semble avoir un poids non négligeable, bien plus que je ne l'imaginai, sur les ouvertures de crédits.*

*Dans une république démocratique, le citoyen "lambda" élu peut et doit être gestionnaire des deniers publics et la commune doit conserver sa libre administration.*

*Sommes-nous encore Libres, traçés par nos portables ou nos QR codes ? Égaux alors que nos étiquettes politiques (ou sans) influent ? Fraternelles alors que beaucoup tirent la couverture à eux pour un ego, un parti ou un quelconque pouvoir ?*

*Cet édito, vous l'avez compris, est un "coup de gueule" d'une élue qui y a cru, qui y croit encore et qui souhaite bien y croire encore un certain temps... Mauriacois, aujourd'hui et demain, vous pouvez et pourrez compter sur tous vos élus municipaux !*

*N'oubliez pas de prendre soin de vous.*

*Joyeuses fêtes de Noël et de Nouvel An à tous.*

A handwritten signature in black ink that reads "Edwige Zavelin". The signature is written in a cursive style and is underlined.

## VISITES MINISTÉRIELLES

### La Ville reçoit le Premier Ministre et le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

En clôture de l'Assemblée Générale de l'association des Maires et des Présidents d'intercommunalités du Cantal qui se tenait à Mauriac le samedi 30 octobre dernier, Edwige Zanchi, Maire de Mauriac, a eu l'honneur d'accueillir le Premier Ministre Jean Castex et le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation Julien Denormandie.



#### ■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMF15

Les Maires et Présidents d'intercommunalités du Cantal, réunis en présentiel pour la première fois de la mandature, s'étaient donné rendez-vous pour leur Assemblée Générale annuelle au cinéma le Pré Bourgès le 30 octobre dernier.

Ils ont pu échanger avec le Premier Ministre venu à leur rencontre dans le cadre d'une journée de déplacement dans le département du Cantal et l'interroger sur des sujets qui les occupent et les pré-occupent tels que la démographie médicale, la gestion de la compétence eau et assainissement, les réseaux de téléphonie mobile et internet... en écho avec les enjeux de l'attractivité du territoire.

En réponse à l'une des interrogations d'Edwige Zanchi, le Premier Ministre a promis l'arrivée d'un scanner au Centre Hospitalier de Mauriac en juillet 2022.



En savoir plus sur les débats sur [www.amf15.fr](http://www.amf15.fr)



#### ■ ACCUEIL À L'HÔTEL DE VILLE

A l'issue de l'Assemblée Générale de l'AMF15, le Premier Ministre accompagné du Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, de Madame le Maire, du Préfet, des parlementaires et d'élus du département, s'est rendu à pied jusqu'à l'Hôtel de Ville.

Sur le trajet, il a pris le temps de saluer les Mauriacois dans les rues et sur les terrasses des cafés.

## ■ HOMMAGE À GEORGES POMPIDOU

Dans une deuxième séquence, Jean Castex a souhaité rendre hommage à Georges Pompidou, ancien Premier Ministre et Président de la République, en déposant une gerbe au pied de son portrait situé dans le hall de l'hôtel de ville, en compagnie d'Alain Marleix, ancien ministre et membre de l'Institut Georges Pompidou.



Jean Castex et Julien Denormandie ont pu signer le livre d'or officiel de la Ville de Mauriac, comme l'avait fait avant eux Georges Pompidou en 1966 lors de sa venue à Mauriac.

Madame le Maire leur a ensuite remis la **médaille de la Ville**, gravée à leur nom par Claire Buffier, artisan-bijoutier à Mauriac...



... et leur a offert quelques présents, à savoir les livres "*La Basilique Notre-Dame-des-Miracles*" de Pierre Moulier et "*La vallée enluminée*" de Ginette Aubert.

## ■ REMERCIEMENTS

Madame le Maire a reçu une lettre de la part de chacun des deux ministres la remerciant de l'accueil qui leur a été réservé ! Une journée particulièrement réussie grâce à la mobilisation de certains élus et agents municipaux.

## ATTRACTIVITÉ

### La convention d'adhésion au programme "Petites Villes de Demain" signée



Le 7 septembre dernier, Serge CASTEL, préfet du Cantal, Bruno FAURE, président du Conseil Départemental, Jean-Pierre SOULIER, président de la Communauté de Communes du Pays de Mauriac et Edwige ZANCHI, maire de Mauriac, ont signé la convention d'adhésion au programme Petites Villes de Demain (PVD) dont sont lauréates la ville de Mauriac et la Communauté de Communes du Pays de Mauriac.

Le programme "Petites Villes de Demain" concerne les communes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants qui rayonnent et exercent pour tout le territoire qui les entoure, des

fonctions essentielles de centralité. Ce programme vise à donner aux élus les moyens de concrétiser leurs projets de revitalisation pour redevenir des villes dynamiques où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement.

Les moyens mis à disposition dans le cadre de ce programme, notamment en ingénierie, sont l'occasion de porter des stratégies et des projets ambitieux pour renouveler les centre-bourgs du Cantal et leur donner une nouvelle attractivité.

Outil de la relance au service des territoires, ce programme devrait ainsi pouvoir permettre à la Ville de Mauriac de revitaliser son centre-bourg et lui redonner son rôle de centralité sur le nord-ouest Cantal.

Parmi les actions inscrites au programme, plusieurs déjà débutées vont se poursuivre (travaux d'aménagement de la place de la Poste, FISAC) et d'autres seront lancées (travaux d'aménagement du centre ancien, valorisation du patrimoine...).



Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, Lucie Gratel, auparavant manager du centre bourg, occupe le poste de chef de projet dans le cadre d'un service commun créé entre la Ville et la ComCom.

D'ici à 18 mois, une Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) sera signée et viendra entériner les financements apportés par les partenaires, que sont entre autres l'Etat et le Conseil Départemental du Cantal.

**+** d'infos

**Service Commun  
"Petites Villes de Demain"  
04 71 68 01 85**

## ÉCHANGES

### Rencontre avec le Sénateur Bernard DELCROS



Accompagnée d'adjoints et conseillers municipaux, Edwige ZANCHI, Maire, a accueilli début octobre en mairie, le Sénateur Bernard DELCROS et Mireille LEYMONIE sa suppléante, venus les informer des dernières orientations nationales en matière de finances.

Une occasion pour les élus d'échanger avec le parlementaire sur leurs projets pour la Ville de Mauriac : rénovation du groupe scolaire Jules Ferry et de la gendarmerie, réhabilitation du centre-bourg... et plus particulièrement sur leurs financements et possibles subventions.

Les élus mauriacois présents ont apprécié la clarté des propos du Sénateur et la pédagogie avec laquelle il leur a transmis toutes les informations.

## DROITS

### L'ancien tribunal à nouveau ouvert avec un "Point-justice"



En juin dernier, le Maire de Mauriac signait avec Philippe JUILLARD, Président du Tribunal de Grande Instance d'Aurillac et du Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD 15), **la convention de mise en place d'un "Point-justice" dans l'enceinte de l'ancien tribunal de la Ville de Mauriac.**

Plusieurs organismes tels que l'APAJ15\*, le SPIP\*\*... mais aussi des avocats du barreau d'Aurillac y tiendront des permanences. Le palais de justice mauriacois accueille déjà depuis septembre le délégué du procureur de la République qui transcrit aux convoqués leur peine.

#### ■ Les prochaines permanences

##### - Juriste du Point-Justice

Le 2<sup>ème</sup> vendredi du mois  
de 14h00 à 17h00

##### - Conciliateur de justice

Le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis du mois  
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

##### - Délégué du procureur

Le 1<sup>er</sup> mercredi du mois  
de 10h00 à 13h00 et 14h00 à 17h00

##### - APAJ 15\*

##### - Délégué du défenseur des droits

Permanences sur RDV, pas de dates fixes.

\*Association Polyvalente d'Actions Judiciaires - Service d'Aide aux Victimes

\*\*Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

**Point-justice de MAURIAC**  
Place du Palais  
15 200 MAURIAC  
TEL: 04 71 43 00 10  
cdad15@orange.fr

point-justice  
informer, orienter, aider

*Permanences sur rendez-vous*

- du juriste du Point-justice
- de l'APAJ 15-France Victimes
- d'un conciliateur de justice
- du délégué du défenseur des droits
- du délégué du procureur
- du SPIP

## ÉTAT

### Amélie DE SOUSA, nouvelle Sous-Préfète de l'arrondissement de Mauriac

Nommée par décret du Président de la République en date du 26 août 2021, Amélie DE SOUSA, a pris officiellement ses fonctions de sous-préfète de l'arrondissement de Mauriac, le 7 septembre dernier, au cours de la traditionnelle cérémonie de dépôt de gerbe place Georges Pompidou, en présence de nombreux maires et élus de l'arrondissement.

Amélie DE SOUSA possède une expé-

rience dans le secteur privé, et plus particulièrement dans le domaine social et médico-social au travers de postes de directrice d'associations.

Elle est chargée de coordonner, sur l'arrondissement de Mauriac, la mise en œuvre de l'action de l'État. Elle participera au développement local, au plus près des préoccupations quotidiennes des citoyens et des élus.

Bienvenue à Mauriac !



## FÊTE NATIONALE

### Défilé républicain pour le 14 juillet

Comme l'a souhaité le Maire Edwige ZANCHI, la journée du 14 juillet 2021 a été "remarquable" à l'échelle de la Ville de Mauriac avec l'organisation d'un défilé républicain qui a rassemblé la gendarmerie, les sapeurs-pompiers, la protection civile et le conseil municipal des jeunes. Une première dans le département du Cantal !



Le cortège, parti du haut de l'avenue Charles et Raymonde Périé, a traversé la ville pour arriver sur la place Georges Pompidou où s'est tenue la cérémonie officielle, en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires\* et accompagnée en musique par l'harmonie de Roger Couderc.



\* *Isabelle EYNAUDI*, ancienne sous-préfète de Mauriac ; *Jean-Yves BONY*, député du Cantal ; *Bruno FAURE*, président du Conseil Départemental du Cantal et conseiller régional ; le lieutenant-colonel *Thierry PERRET*, délégation militaire départementale ; le capitaine *Sébastien CHABRAT*, chef du centre de secours de Mauriac, *Pierre DUCROS*, au titre de la délégation militaire et en tant que président de la protection civile, la capitaine *Sandrine LEFÈVRE*, adjoint du commandant de compagnie de gendarmerie de Mauriac, *Lucien GANDILHON*, président de l'association des anciens combattants du canton de Mauriac et de nombreux élus mauriacois et des communes alentours.

Dans son allocution, Madame le Maire a insisté sur la devise de la République Française : "Liberté, Égalité, Fraternité. Cette devise qui est la force, l'unité et la grandeur de la France fait aujourd'hui plus que souvent nécessité devant cette crise sanitaire majeure qui nous frappe depuis un an et demi, entraînant avec elle une désociabilisation, des contraintes et la perte de certaines libertés".



Une cérémonie clôturée par des démonstrations des pompiers avec comme clou du spectacle le déploiement de la grande échelle, sous le regard émerveillé des plus jeunes.

# À L'HONNEUR

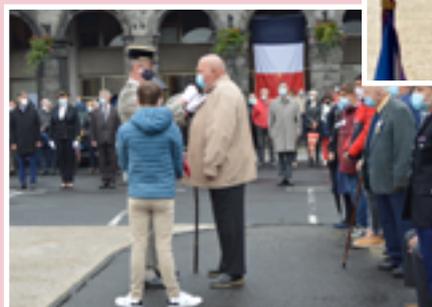
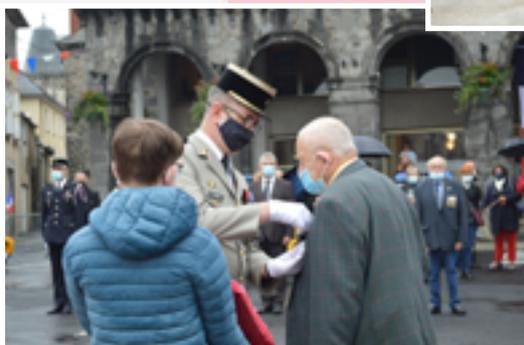
## ASSOCIATIONS

### Distinctions pour les anciens combattants et les pompiers

Dans la continuité de la cérémonie, après les traditionnels dépôts de gerbes au pied du monument aux morts par les élus et représentants de l'Etat, les anciens combattants et les sapeurs-pompiers ont été mis à l'honneur.

Messieurs Lucien **BALADUC**, Jean-Marie **CHABRAT**, Marcel **CHAULET**, Jean **DUPORT**, Claude **GUYEU**, Raymond **GARCELON** et André **SIMON** ont été décorés de la **croix du combattant** par le lieutenant-colonel Thierry Perret de la Délégation Militaire Départementale.

**Pierre CHAUVET** s'est quant à lui vu remettre le diplôme d'honneur de porte-drapeaux.



Les adjudants-chefs **Emilia PAGIS** et **Christian FILIOL** ont reçu la médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers pour services exceptionnels, échelon argent.

Promotion au grade supérieur pour l'adjudant **Jean-Baptiste HUBERT** (galon d'Adjudant-Chef), pour le caporal-chef **Lucas BADAL** (galon de Sergent), pour le caporal-chef **Romain FILIOL** (galon de Sergent) et pour le sapeur 1<sup>ère</sup> classe **Elsa MARONNE** (galon de Caporal).

Les sapeurs **Ludovic GOETGHEBEUR**, **Arthur REY**, **Mathis RAFAEL**, **Joran LE GUENNEC**, **Alice LEFEUVRE** ont reçu la distinction de 1<sup>ère</sup> Classe.



## ■ Les pétanqueurs mauriacois au championnat de France de jeu provençal



Après avoir emporté le championnat du Cantal à Riom-ès-Montagnes, le trio mauriacois composé de Laurent VEYSSIÈRE, David BOUYSSOU et Jean-Philippe BALAGEAS a participé au championnat de France de **jeu provençal\*** qui s'est déroulé du 3 au 5 septembre 2021, à Cabestany près de Perpignan.

Même si les mauriacois se sont inclinés 10 à 11, après 3h30 de jeu contre l'équipe du Gers, ils ont dignement représenté Mauriac et le Cantal en remportant deux parties.

### **Le jeu provençal... c'est quoi ?**

Jeu de boules emblématique de la Provence, à l'origine de la pétanque, pratiqué sur des terrains de 20 à 30 mètres de long, où les pointeurs et les tireurs doivent faire respectivement un pas et trois pas à partir d'un cercle avant de lancer leur boule.

## PAPIERS D'IDENTITÉ

### ■ Nouvelle Carte d'identité



**À la suite d'un déploiement progressif, la nouvelle Carte Nationale d'Identité (CNI) est entrée en vigueur sur tout le territoire début août 2021. Cette carte, plus petite que l'ancienne, est au format carte bancaire (comme le nouveau permis de conduire) et contient une puce électronique.**

Hautement sécurisée, elle comprend des informations qui figurent sur la carte : nom, nom d'usage, prénoms, date et lieu de naissance, adresse, taille, sexe, date de délivrance de la carte et date de fin de validité ainsi que, comme pour le passeport, photo du visage et empreintes digitales (sauf pour les mineurs de moins de douze ans).

### ■ EN PRATIQUE

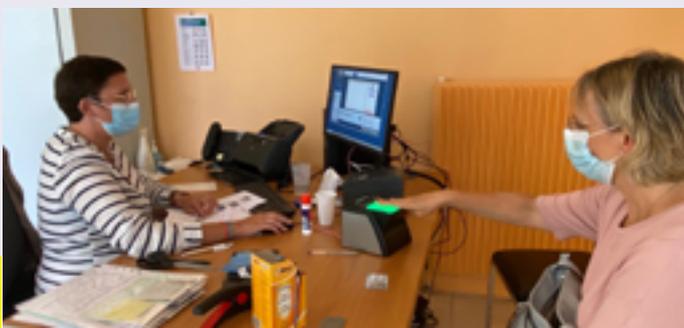
#### Comment faire pour obtenir une Carte Nationale d'Identité ou un Passeport ?

##### 1<sup>ère</sup> étape :

Se procurer à l'accueil de la mairie le **formulaire** N°12100\*02 (personne majeure) ou N°12101\*02 (personne mineure) qui doit être complété au stylo noir ou faire une pré-demande en ligne sur le site **ants.gouv.fr**.

##### 2<sup>ème</sup> étape

**Prendre un RDV** auprès du Service Population (voir coordonnées ci-contre). L'enregistrement et la remise des titres sont effectués le lundi de 13h30 à 16h45 ; le mercredi de 13h30 à 16h45 et le vendredi de 8h30 à 16h15 en continu.



Elle est également équipée d'un cachet électronique visuel (CEV) signé par l'État, qui permet une lecture automatique et reprend les données inscrites sur la carte, ce qui permettra de détecter rapidement une éventuelle fraude si ces données ont été modifiées.

#### Dois-je renouveler ma carte qui est à l'ancien format ?

Il n'est évidemment pas obligatoire que tous les citoyens soient munis d'une telle carte à partir du 2 août 2021. En revanche, aucune carte nationale d'identité à l'ancien format ne pourra être délivrée à partir de cette date. Nul besoin de renouveler votre carte actuelle de manière anticipée si elle est encore valide. Ce n'est qu'à partir de 2031 que vous ne pourrez plus voyager dans l'espace européen avec votre ancienne carte.

#### Le recueil des empreintes obligatoires

Lors de la demande de carte d'identité, il sera indispensable de donner ses empreintes digitales pour qu'elles soient mises dans la puce de la carte. Comme pour les passeports, une double vérification sera effectuée, d'abord au moment de l'instruction puis lors de la remise de la carte. Les empreintes figurent donc obligatoirement dans la puce de la carte mais elles ne seront pas conservées dans le traitement national si le titulaire de la carte en fait la demande.

#### Une nouvelle durée de validité

La durée de validité de la nouvelle carte sera de dix ans, et non plus de quinze ans, pour respecter le règlement européen.

#### Les pièces à joindre au dossier

- 1 photographie d'identité récente
- Copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois (à demander à la mairie de naissance si pas de dématérialisation des actes sur la plate-forme COMEDEC) uniquement pour une première demande de carte sécurisée ou passeport ou si la C.N.I. ou le passeport est périmé(e) depuis plus de 2 ans ou si la C.N.I. ou le passeport est perdu(e)
- Ancienne carte d'identité OU déclaration de perte
- 1 justificatif de domicile, datant de moins de 6 mois (facture EDF, certificat d'imposition ou de non-imposition, facture d'eau ...) au nom du demandeur
- 1 timbre fiscal (CNI : 25 € uniquement en cas de perte de l'ancienne carte d'identité ; Passeport : 86 € (majeur), 42 € (entre 15 et 18 ans), 17 € (moins de 15 ans).
- Des pièces complémentaires seront par ailleurs demandées pour des cas particuliers (divorce, mineurs...).

**+** d'infos

**Service Population / Etat-Civil**  
**04 71 68 01 85**

## ÉLECTIONS 2022

L'élection à la Présidence de la République se déroulera le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour et le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour. Les élections législatives sont prévues à la suite, les 12 et 19 juin 2022.

En prévision de ces prochains scrutins et afin d'effectuer une mise à jour de la liste électorale, les électeurs sont invités à indiquer, dès que possible, toutes modifications à apporter sur leurs cartes électorales, notamment au niveau de :

■ **l'adresse** (fournir un justificatif de domicile de moins de six mois).

*A savoir : tout changement d'adresse signalé à La Poste ne modifie pas automatiquement le fichier électoral : il appartient à l'intéressé de faire une démarche auprès du service qui gère le fichier électoral.*



■ **l'état-civil** (situation matrimoniale par exemple - fournir l'acte d'état-civil correspondant)

+ d'infos

**Service Population / Elections**  
**04 71 68 01 85**

## ÉTAT-CIVIL



### Félicitations

07/08/2021 Grégory CHAMBON  
et Caroline CAPEL



### Bienvenue

26/07/2021 Joseph MEYNIAL  
11/09/2021 Nino DEMAURY  
06/10/2021 Cassandre BACRO  
10/10/2021 Carmen GUILLAUME SENINGE



### Ils nous ont quittés

07/06/2021 Marcelle CHAMBON veuve GUAT  
08/06/2021 Joséphine POUGET veuve DUBERNARD  
12/06/2021 Marie BAC épouse BANCHAREL  
14/06/2021 Lucette LEGOUÉZ veuve PICARD  
17/06/2021 Denise CHARBONNEL veuve RAOUX  
20/06/2021 Josette GUIDEZ veuve AUNEAU  
21/06/2021 Yvonne CHABRAT veuve CHANUT  
28/06/2021 Simone COMBE veuve ROUX  
06/07/2021 Josiane CARPENTIER veuve MALBEC  
06/07/2021 Jean VINCENT  
13/07/2021 Danielle FRELAND veuve CADENA  
14/07/2021 Jean MAGNE  
14/07/2021 Jeanine CIPÏÈRE veuve THIVET  
14/07/2021 Altéro BETTI  
15/07/2021 Jacqueline PÉNINDON veuve SARGÈS  
19/07/2021 Françoise LOCHE  
23/07/2021 Charlotte BERCHE veuve VIZET  
24/07/2021 Jean REYÉ  
28/07/2021 Françoise DELPEUCH épouse MAGNE  
28/07/2021 Ginette SOLEILHET veuve ESCARPE  
29/07/2021 Berthe FRESSANGE veuve RIXAIN  
01/08/2021 Nicole LAINÉ veuve BARRIER

28/10/2021 André SERRE, ancien agent municipal  
*Au Vigean*

05/08/2021 Jean ROBERT  
11/08/2021 Jean VIZET  
14/08/2021 Colette CHAMBON veuve VIDAL  
23/08/2021 Léonie MEYDIEU veuve FORETNEGRE  
25/08/2021 Marcelle VIDAL veuve POMARAT  
05/09/2021 Jean OBADIA  
19/09/2021 Serge BEYNEL  
24/09/2021 Patrick MASSOULIE  
26/09/2021 Noël POUGETOU  
07/10/2021 Yvette CHORLIET veuve BOURGEOIS  
11/10/2021 Danielle TRIZAC épouse SELVE  
12/10/2021 Marie VIALANEIX  
16/10/2021 Henri MEYDIEU  
18/10/2021 Jeannine DEXPERT veuve MALLET  
08/11/2021 Lucile CHAIVIALLE épouse JONCOUX  
09/11/2021 Jean LABRO  
10/11/2021 Bruno PAN LOPEZ  
13/11/2021 Bernard FRUIQUIÈRE  
15/11/2021 Elie DUPORT  
18/11/2021 Stéphan COMPAGNON  
24/11/2021 M-Jeanne LAMPRE veuve ROBERT  
25/11/2021 Monique CLAVEL veuve MALBEC  
28/11/2021 Odette CONSTANT veuve JURBERT

## FLEURISSEMENT

### ■ De nouvelles couleurs pour les parterres et jardinières

Cette saison, le rouge était la couleur dominante des massifs particulièrement appréciés par la population et les visiteurs.



Hôtel de Ville - Place Georges Pompidou

Avenue Fernand Talandier



Rond-point du stade



### ■ Remise des prix du concours 2021



Réunis en mairie samedi 18 septembre autour de Madame le Maire et des membres du jury, les participants au concours de fleurissement ont découvert le palmarès 2021. Avant la remise officielle des prix, Madame le Maire les a chaleureusement remerciés pour leur contribution à "rendre la ville plus belle, plus accueillante, plus attractive !"

Comme l'a souhaité la municipalité, tous les inscrits au concours ont été récompensés. Les 3 premiers de chaque catégorie se sont vus remettre des bons d'achat à dépenser dans des commerces mauriacois et les suivants ont reçu un sachet de graines... pour préparer la prochaine saison.

 la liste des lauréats sur [www.mauriac.fr](http://www.mauriac.fr)

### PROMESSE DE CAMPAGNE

"Améliorer l'éclairage public dans un souci d'économie et d'écologie"

#### LE POINT AVEC... MICHEL PAPON

CONSEILLER MUNICIPAL  
SPÉCIALISTE DES RÉSEAUX  
ÉLECTRIQUES



"Dès son installation, la municipalité a souhaité réaliser des économies sur la facture d'électricité de la commune. Compte tenu de mes connaissances en la matière, j'ai pu impulser une réflexion et proposer par exemple :

- la pose de radiolites sur toute la commune de Mauriac (gestion au plus juste de l'allumage et extinction des lampes éclairage public). Ce point est entièrement réalisé.
- la mise en place du système S.I.G (système information géographique) pour permettre un suivi des pannes du réseau éclairage public par les services techniques.
- l'élagage des branches pour augmenter la luminosité de nuit de l'éclairage public.
- l'étude d'un programme pluriannuel de remplacement des lampes énergi-

vores de 250 W par des LED de 77 W avec abaissement de la luminosité en 2<sup>ème</sup> partie de nuit.

- le renforcement de certains postes électriques, le remplacement de deux transformateurs vétustes appartenant à la commune avec basculement vers le réseau public (Enedis)
- la mise en place de compteurs divisionnaires sur le poste de Val Saint-Jean.

Tous ces projets ont été validés et un résultat économiquement positif sera visible à moyen terme".

## TRAVAUX

### ■ Au fil des chantiers

#### ■ AU CINÉMA "LE PRÉ BOURGÈS"

Installations d'un climatiseur et de films anti-chaueur sur les baies vitrées du hall, réfection de la borne d'accueil et de la chaîne sonore ainsi que des travaux associés d'électricité et de maçonnerie pour un coût total de 86 528,29 € HT.



#### ■ OUVERTURE DE L'UNITÉ DE DIALYSE

Depuis début août, les patients mauriacois et des environs sont accueillis au sein de la nouvelle unité construite à côté du Centre Hospitalier par le Centre Médico-Chirurgical d'Aurillac.



#### ■ DÉFIBRILLATEURS

2 nouveaux défibrillateurs (mairie et piscine de Val Saint-Jean) viennent compléter les 6 autres équipements déjà répartis sur la commune.



✚ les emplacements sur [www.mauriac.fr](http://www.mauriac.fr)



#### ■ EN CHIFFRES

Eaux pluviales : 75 353,40 € TTC  
Voirie, mobilier : 578 292,60 € TTC  
Soit un total de **653 646 € TTC**

#### ■ Subventions

Région : 120 000 €  
Conseil Départemental : 143 370 €  
Soit un total de **263 370 €**



#### ■ PLACE DE LA POSTE

Encore un peu de patience...

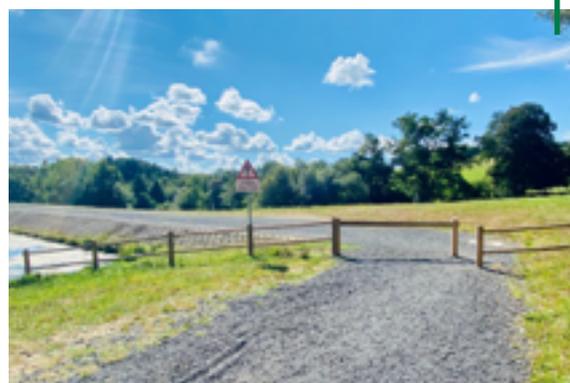
Débuté l'été dernier, le chantier fait maugréer les riverains et les visiteurs depuis son ouverture. " On ne peut plus se garer !" revient manifestement très souvent dans les conversations... La municipalité, bien consciente des problèmes soulevés par ces travaux a ouvert au stationnement l'espace gravette du square Cassin (soit 30 places) situé derrière le Crédit Agricole, en plus des 130 places de stationnement (dont 4 pour Personne à Mobilité Réduite) offertes à proximité du collège et des commerces sur la place du 14 juillet (face au cinéma) et dans les rues adjacentes (Talandier, 11 novembre, 8 mai).

Le Département, gestionnaire des collèges, a saisi l'opportunité de réaliser des travaux complémentaires nécessaires, non prévus, dans la cour du collège (réfection réseaux et revêtement).

Les opérations d'aménagement avancent à bon rythme. Encore quelques semaines et les Mauriacois seront fiers des améliorations du quartier !

#### ■ TOUR DU PLAN D'EAU DE VAL SAINT-JEAN

Début de la sécurisation des abords du plan d'eau avec la mise en place de barrières afin d'empêcher les véhicules d'y circuler, renforcement de l'installation de panneaux signalétiques pour prévenir du risque de chute en bordure de la digue...



#### ■ ET AUSSI...

- Achat et installation d'écrans numériques interactifs (ENI) au Groupe Scolaire Jules Ferry et à l'Ensemble Scolaire Notre-Dame
- Installation d'un abri-bus devant le foyer de l'Diselet
- Installation de bornes de recharge pour vélos électriques rue du 11 novembre et parking du centre aqua-récréatif à Val Saint-Jean
- Début des travaux d'aménagement du City Park
- Début des travaux en mairie

## CITOYENNETÉ

### Les élus mauriacois invités de Ruralitic, le salon de la ruralité et du numérique

La 16<sup>ème</sup> édition du forum Ruralitic qui s'est tenue à Aurillac les 24, 25 et 26 août dernier était consacrée à la jeunesse rurale et à la mise en lumière des initiatives impulsées au coeur de nos territoires. Le Conseil Municipal des Jeunes de Mauriac témoignait de ses premiers mois d'expérience dans la séquence "Jeunes des campagnes".



Le Maire Edwige ZANCHI, Elisabeth BALADUC, adjointe déléguée à la jeunesse et à l'enseignement et William CHEYMOL, membre du Conseil Municipal des Jeunes, ont participé à la séquence "Jeunes des campagnes".

L'occasion pour les élus de revenir sur les objectifs de la création du conseil municipal des jeunes en 2020 et de témoigner de l'attachement affiché par la jeunesse à ce territoire rural pour sa qualité de vie et les opportunités croissantes qui y sont

offertes pour étudier, travailler... grâce au développement des outils et des usages du numérique.

Un merci particulier à William de s'être prêté avec brio au jeu des questions de Sébastien CÔTE, commissaire général de Ruralitic.

### ■ Le CMJ, en actions

Depuis leur installation, les jeunes conseillers se réunissent en commission un mercredi après-midi par mois. Après avoir participé au défilé républicain et à la cérémonie de remise de décorations le 14 juillet, les membres ont fait part de leur souhait de travailler sur **quatre projets**.

#### 1<sup>ère</sup> journée de l'environnement

Particulièrement sensibles aux problématiques liées à l'écologie et soulignant l'importance "de vivre dans un monde plus vert", leur première action s'est concrétisée à travers l'organisation d'une journée "environnement". Au cours de celle-ci qui a eu lieu le 14 novembre, les jeunes ont invité les 35 participants

à une opération de ramassage des déchets sur différentes zones de la ville : centre ancien, stade, squares...



**Bilan de cet après-midi éco-citoyen : une vingtaine de sacs remplis, beaucoup de mégots et de masques collectés...** et le constat est qu'il est encore bien nécessaire

de sensibiliser à l'impact de nombreux gestes de notre quotidien. Une deuxième journée de l'environnement est d'ores et déjà programmée, le rendez-vous est fixé en mars prochain.

#### D'autres projets à venir

Afin de découvrir le fonctionnement des institutions de la République, les jeunes conseillers préparent pour le mois de février un voyage à Paris où ils visiteront l'Assemblée Nationale.

En parallèle, ils planchent sur l'organisation d'une séance de cinéma en plein air au début de l'été et sur la création d'un parcours de santé autour du plan d'eau de Val Saint-Jean.

# ZOOM SUR...

## GARDERIE - ÉCOLE - CANTINE - ALSH

### Des agents au service de nos bambins

Avant et après la classe, à l'heure du déjeuner mais aussi pendant les vacances scolaires, ils prennent en charge les enfants... Immersion le temps d'une journée aux côtés des membres des équipes "jeunesse".



De 7:30 à 8:45

#### ■ Garderie avant la classe

Accueil des enfants des classes de maternelle et primaire par le personnel de la garderie qui les emmène jusqu'à l'école.



#### ■ Pause méridienne : temps de restauration et récréation

Dès midi, les enfants sont accueillis à la cantine sur deux services et profitent de la cour de récréation jusqu'à 13:45, surveillés par les agents.



De 12:00 à 13:45



De 16:00 à 17:00

#### ■ Etude surveillée

Les mardis et jeudis, aide aux devoirs proposée aux écoliers du CP au CM2 et encadrée par du personnel communal et des vacataires.



Autour de la directrice Marylène, les équipes garderie et cantine composées de Laurence F., Sylvie A., Patricia, Gwendoline Laurence G., Martine, Valérie et les deux Céline. Non présentes sur la photo : Magali, Isabelle, Sylvie F. et Marie-Thérèse.

#### ■ Garderie du soir

Dès 15:45 (15:30 le vendredi), les écoliers investissent les locaux de la garderie pour le 2<sup>ème</sup> temps d'accueil périscolaire de la journée. Jeux de société, coloriages, activités créatives à thème... sont proposés.



De 15:45 à 19:00

#### ■ Côté ALSH

Pendant les petites vacances scolaires (sauf à Noël) et l'été, c'est l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) qui prend le relais et propose des activités aux 3 - 16 ans.



Visite de la caserne des pompiers et de la gendarmerie, journée thématique "Kho Lanta" autour du plan d'eau de Val Saint-Jean, initiation hip-hop mais aussi sortie accrobranche/baignade à Marcillac sans oublier la chasse au trésor en centre ville avec l'Office de Tourisme du Pays de Mauriac, les jeux collectifs et ateliers créatifs à la médiathèque... le programme a été riche l'été dernier.

A l'occasion des vacances d'automne, l'ALSH a également ouvert ses portes avec tout un panel d'activités sportives et socio-éducatives. Pour la première fois,

les enfants ont participé à l'opération "Trouve mon galet".



#### + d'infos

**Garderie municipale - ALSH**  
**04 71 68 20 24**

## ■ Marianne, symbole de la République Française

**Ayant l'apparence d'une femme, elle incarne la République Française et ses valeurs : "Liberté, Égalité, Fraternité". Elle est aussi une icône de la démocratie.**

En septembre 1792, la France devient une République. À la place du sceau ou du portrait du monarque, il fallut adopter un symbole visuel de la République, Etat anonyme et abstrait. Un décret du 22 septembre 1792 imposa la représentation d'une femme coiffée d'un bonnet phrygien sur les sceaux de tous les corps administratifs de la République.

Mais c'est sous la 3<sup>ème</sup> République que les bustes se multiplient et sont installés dans les mairies, parfois privés de leur bonnet phrygien jugé trop séditieux au profit d'un diadème ou d'une couronne.

D'abord anonyme, Marianne prend, au fil des années, le visage des Françaises de son temps, Brigitte Bardot, Michèle Morgan, Mireille Mathieu, Catherine Deneuve, Inès de la Fressange, Laetitia Casta, Evelyne Thomas.

Elle orne les timbres-poste, inspire les artistes, et incarne aux yeux de tous la beauté et la vitalité de la République éternelle.

### Portrait de la Marianne mauriacoise

Il s'agit d'un buste à l'ancienne, en Hermès, sans épaule, moulage en plâtre du sculpteur **Angelo Francia**, né à Rodez en 1833 et vraisemblablement moulé dans les ateliers d'Yves Barret.

La coiffure est une couronne de feuilles de chêne (symbole de force) et de laurier (symbole de victoire). Deux rubans tombent à l'arrière de sa chevelure épousant les lignes du cou et des épaules. Entre les extrémités de la couronne, semble manquer l'étoile à cinq branches originelle, signe d'harmonie universelle, probablement cassée.

A sa base, on trouve les initiales R F (République Française) encadrant un faisceau de licteurs\*, symbole de l'union et de la force des citoyens défendant la liberté.

Le socle sur lequel elle est installée est en chêne sculpté, daté de 1878, rénové récemment par un maître artisan local qui l'a nettoyé et cerné.

Elle campe en place d'honneur dans la salle du conseil, présidant à toutes les réunions et rappelant que les élus sont ceux du Peuple et de la République Française.



\* Faisceau de licteurs : ces faisceaux sont constitués de deux branches longues et fines liées autour d'une hache. Dans la Rome antique, ces faisceaux étaient portés par des licteurs, officiers chargés d'exécuter les sentences des magistrats.

## ■ RÉNOVATION

Après le tableau " La Marseillaise", ce fût au tour du **portrait de Pierre-Joseph Grasset**, Maire de Mauriac pendant plus de 30 ans, de profiter d'une mise en beauté.

Cette rénovation réalisée par André Fialip, peintre, a été possible et financée grâce à un don du Comité d'Histoire de Mauriac, représenté ici par Monsieur Lorcery lors de son installation salle du Conseil Municipal en septembre dernier.



## ■ Journées Européennes du Patrimoine

### Faire re-vivre notre patrimoine !

Après la longue période de fermeture des lieux culturels que nous avons connue, la 38<sup>ème</sup> édition des Journées Européennes du Patrimoine qui s'est déroulée les 18 et 19 septembre derniers a été l'occasion de se rassembler autour de la richesse du patrimoine français avec un thème fédérateur : "Patrimoine pour tous, ensemble, faisons vivre le patrimoine".

C'est exactement dans cette optique de "transmission et d'appropriation" du patrimoine communal par les mauriacois et les habitants du territoire qu'Edwige Zanchi, Maire de Mauriac, a souhaité proposer une **conférence sur les dernières fouilles du monastère Saint-Pierre**.

Organisées en partenariat avec l'Office de Tourisme, la Médiathèque et la Communauté de Communes du Pays de Mauriac, les deux séances qui ont eu lieu, les 18 septembre au cinéma Le Pré Bourgès\* et 19 septembre en mairie, ont rassemblé plus de quatre-vingt passionnés des belles pierres.



\* en présence d'Amélie De Sousa, sous-préfecte de l'arrondissement de Mauriac ; Marie-Hélène Chastre, vice-présidente du Conseil Départemental - Maire de Drugeac ; Jean-Pierre Soulier, président de la Communauté de Communes du Pays de Mauriac, Olivier Roche, vice-président de la Communauté de Communes du Pays de Mauriac - Maire de Jaleyrac et plusieurs élus mauriacois.

**Ludovic Martos**, lui aussi passionné d'histoire, a travaillé à titre personnel dès son arrivée à Mauriac il y a quelques années sur une **reconstitution 3D du site du monastère et ses abords à la fin du Moyen-Âge**.

Récemment devenu conseiller numérique à la médiathèque du Pays de Mauriac, il a brillamment complété les explications des archéologues en projetant le fruit du travail effectué dans la continuité des travaux initiés par son prédécesseur Vincent Poyet et le groupe de l'atelier numérique, pour ainsi permettre "une immersion dans l'ambiance" de cette époque.

Présents à Mauriac en mars et mai derniers pour la suite de leurs recherches, l'archéologue **Guillaume Roquefort** de l'association Patrimoniae et son ami historien **Serge Vaucelle**, professeur à l'université de Toulouse, sont revenus avec grand enthousiasme restituer aux mauriacois le rendu d'une partie de leurs travaux. Ils ont, grâce à une capacité à parfaitement vulgariser leurs connaissances, présenté leur interprétation de l'évolution du Monastère au fil des siècles.



L'après-midi, les visites du monastère, sous la houlette de **Guillaume Roquefort**, **Serge Vaucelle** et **Cathy Chambon**, ont permis à ceux qui le souhaitaient d'observer sur site les derniers éléments découverts, à savoir la poursuite de la galerie sud des 15<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, ainsi qu'une colonne romane proche de celles de la salle capitulaire et deux blasons de la famille de Balsac dans l'aile ouest, confirmant à nouveau la poursuite du cloître.

Le **musée municipal**, anciennes prisons de la ville, a aussi ouvert ses portes durant tout ce week-end, offrant la possibilité aux visiteurs de voir ou revoir les expositions de peintures et sculptures de Jean Lacalmontie ainsi que les dessins naïfs sur carton du mauriacois Pierrot Cassan, ou encore la collection privée de flacons de parfum et de boîtes de poudre de riz, accompagnés par le formidable "gardien de prison" **Simon Delpuech**.

Enfin, **Gilles Vidal**, professeur d'histoire au lycée Marmontel, a également accueilli les visiteurs pour une **découverte de la chapelle** de cet ancien collège des jésuites, de style baroque et dont le chœur laisse éclater avec charme et contraste, dorures et couleurs.



# ANIMATIONS



## PÊLE-MÊLE

RETOUR EN IMAGES SUR LA SAISON ESTIVALE 2021



SAMEDI 12/06 - Puy St-Mary et centre ville  
**Foire de la Saint-Mary**  
Foire traditionnelle aux cerises  
et aux chevaux



SAMEDI 17/07 - Puy Saint-Mary  
**Feu d'artifice**



JEUDI 05/08 - Basilique  
**Concert-spectacle avec Velut Umbra**



SAMEDI 10/07 - Salle André Thivet  
**Concert de musique médiévale  
avec l'Écho des Pavanes**



MARDI 20/07 - Basilique  
**Concert European Brass - Quintette  
de cuivres dans le cadre du 25<sup>ème</sup>  
Festival MilleSources Haute-Dordogne**



DIMANCHE 08/08 - Basilique  
**Concert de musique écossaise avec  
le duo J.Mclver et C.Saunière**

MERCREDI 14/07  
**Fête  
Nationale**  
+ de photos page 6



MERCREDI 11/08 - Plan d'eau  
**Feu d'artifice**



JEUDI 15/07 - Départ Place Pompidou  
**Tour du Cantal pédestre**



JEUDI 29/07 - Cour du Lycée Marmontel  
**Soirée littéraire  
"Marguerite Moreno"**



SAMEDI 04/09 - Halle des sports  
**Forum des Associations**

**Vendredi 18 et dimanche 19/09**  
**Journées Européennes du Patrimoine**  
**sur le thème : "Patrimoine pour tous"**

VOIR PAGE 17



**Dimanche 26/09 - Musée Conservatoire**  
**Fête du battage**



**Samedi 09/10 - Basilique**  
**Concert par l'Ensemble de Haute-Auvergne**



**Dimanche 10/10 - Parc des Rédines**  
**Comice Agricole Salers**  
**du canton de Mauriac**



**Dimanche 10/10 - départ cour de l'école**  
**Octobre Rose à Mauriac - Course au**  
**profit de la Ligue contre le Cancer**



**Du 27/10 au 05/11 - Musée**  
**Jeu d'enquête d'Halloween avec**  
**l'Association Ethopée**

## DEUX LIEUX, DEUX ARTISTES, DEUX STYLES !

La Ville de Mauriac a eu le plaisir d'accueillir cet été deux artistes cantaliens :

- **MARTINE HOSPITAL** pour l'exposition "*Rétrospective*" qui a rassemblé dans la chapelle du lycée Marmontel une cinquantaine de toiles sélectionnées pour l'occasion. Des oeuvres qui retracent l'évolution de ses inspirations au fil du temps.



- **JEAN LACALMONTIE** qui a exposé plus de 100 oeuvres (peintures et sculptures) au musée - rue Emile Delalo - et à l'Hôtel de Ville montrant son éclectisme.



Les visiteurs ont pu également admirer les peintures de **PIERROT CASSAN**, naïves et combien évocatrices, pour certains Mauriacois, d'un temps passé (ses créations resteront le fil rouge de nos expositions lors des prochaines années) et humer les effluves persistantes des boîtes à poudre de riz et flacons de parfums issus d'une collection privée.



Sans oublier la série de portraits de mauriacois en noir et blanc du photographe **J-MICHEL PEYRAL** installés à la demande de Madame le Maire sur le chemin qui mène du monastère au musée.



# AUTOUR DE NOËL



## ■ Des animations et des surprises

**Autour du carrousel de Monsieur et Madame Alrivie, la place Georges Pompidou est transformée en village de Noël jusqu'à la fin décembre et sera le théâtre d'animations à destination des petits et des grands, organisées en partenariat avec l'ACAM (Association des Commerçants et Artisans de Mauriac).**



### Cher Père Noël...

Les festivités ont été lancées par l'installation, pour la deuxième année consécutive, de la boîte aux lettres spéciale du Père Noël devant la mairie.

**Tous les courriers réceptionnés avant le 15 décembre recevront une réponse du Père Noël !**



### Lumières !

La Ville s'est parée de ses plus beaux habits de lumière depuis quelques jours déjà ! De nouvelles décorations sont venues compléter les anciennes.

La basilique, elle aussi, brille en "rouge et or"!



## Concours d'illuminations de Noël 2021

La Ville de Mauriac reconduit le concours d'illuminations de Noël sur le thème **"en rouge et or"**

**Les habitants et les commerçants** sont invités à y participer.

Différents prix seront accordés dans **3 catégories**

- Maison / jardin     Balcon / facade     Vitrine

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... / ..... / ..... / .....

Mail : .....@.....

**BULLETIN D'INSCRIPTION à déposer en mairie au plus tard le 24/12/2021**

# Mauriac

## fête Noël

en partenariat avec l'**ACAM**  
Association des Commerçants et Artisans de Mauriac

du 18 au 29/12  
**Carrousel**

Village de Noël  
Place Pompidou

18-19/12  
Photos avec  
le Père Noël  
Village de Noël  
Place Pompidou

18-19/12  
Animations  
enfants  
Sculptures sur  
ballons... dans les  
commerces

19/12  
Kermesse  
Jeux proposés par le  
Conseil Municipal  
des Jeunes  
Village de Noël  
Place Pompidou

Du 7 au 23/12  
Grande Tombola  
Tirage au sort le  
23/12 pour  
la nocturne

21/12  
Chasse  
au trésor  
Centre Ville

22/12  
Contes de  
Noël  
Tribunal

23/12  
Karaoke  
Chants de Noël  
Place  
Pompidou

et des surprises !



Le programme détaillé (lieux, horaires...) sur le flyer disponible dans les commerces,  
à l'Office de Tourisme du Pays de Mauriac, en mairie et sur [www.mauriac.fr](http://www.mauriac.fr)

Programme d'animations prévisionnel sous réserve de modifications selon l'évolution du contexte sanitaire.  
Merci de respecter les règles sanitaires en vigueur : masque obligatoire en extérieur ; pass sanitaire et masque obligatoire en intérieur.

Chères et chers concitoyens,

Après une saison culturelle de qualité, la reprise automnale a vu nos enfants rejoindre leurs établissements scolaires. Mauriac offre un très bel exemple de petite ville qui accueille les jeunes depuis la petite enfance jusqu'aux formations post-bac. C'est un atout, et c'est une fierté. La municipalité a pourvu en équipement informatique nos deux écoles primaires, investissement indispensable pour la formation de nos enfants aux technologies et aux moyens informatiques de notre temps.

La rigueur financière, les investissements qu'ils soient conséquents et essentiels comme la rénovation de la place de la Poste ou la remise en état de la salle Thivet n'ont de sens que par la volonté de se projeter dans l'avenir de notre cité, et cet avenir ce sont nos jeunes qui le portent.

La question démographique est pour notre ville comme pour le Cantal un sujet préoccupant depuis longtemps. Malgré beaucoup de naissances, les Mauriacois qui partent ne

sont pas remplacés, ou pas suffisamment et nos jeunes quittent Mauriac trop souvent pour n'y plus revenir. Ce constat nous le partageons avec le Conseil départemental qui se mobilise sur cette question depuis déjà plusieurs années.

Devons-nous nous contenter de l'action du Département ? Il nous semble que bien au contraire Mauriac peut avoir sa propre politique d'attractivité non pas contre, mais intégrée dans celle des autres collectivités. Si notre ville veut exister, il faut qu'elle se fasse connaître et se montre attractive et volontaire pour accueillir de nouvelles familles. Cette action déterminée, la Municipalité ne pourra pas la mener seule, il faudra l'appui et le soutien des forces productives et culturelles de Mauriac dans un souci d'efficacité maximum.

Des raisons d'espérer : Mauriac conserve un patrimoine intact, une offre de services très supérieure à la moyenne des villes comparables. Nous sommes un bassin d'emplois et de commerce, un centre administratif, médical, culturel et sportif de premier plan à l'échelle du Can-

tal. Des jeunes ménages actifs avec des enfants ont fait le choix de Mauriac et des nouveaux commerces se sont ouverts récemment, qu'ils soient tous les bienvenus ! Ce sont de puissants signes d'espoir. Mais ce n'est pas suffisant, faire revivre notre ville est l'affaire de tous, avec notre nouveau logo nous reprenons nos couleurs historiques, affichons-les ! La notoriété, le bon état des infrastructures sont des préalables sur lesquels l'équipe municipale est mobilisée avec tous ses personnels. Cette période de remise en cause de la vie urbaine est propice pour faire venir chez nous de nouveaux habitants qui pourvoient à nos emplois vacants, conforteront nos établissements scolaires et notre vitalité commerciale. Cette action, c'est avec les Mauriacois que nous la porterons, c'est un beau projet à construire ensemble. "Dans la vie il n'y a pas de solutions ; il y a des forces en marche : il faut les créer et les solutions suivent." St Exupéry.

**Au nom du groupe de la majorité  
Cyrille ROLLIN, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire.**

**MAURIACOISES, MAURIACOIS,**

Cet été, pour des raisons personnelles, Claudine ROYER à démissionné. Nous la remercions pour son engagement pour MAURIAC. Elle a été remplacée par Mireille LEOTY.

Les changements tant annoncés se font attendre. Seuls les travaux prévus par l'ancienne municipalité (parking A. Chauvet, rue des Pradals, place de la poste.....) sont réalisés ou en cours.

Quel avenir pour le tourisme à MAURIAC ? Ville Sous-Préfecture. Entre un plan d'eau sans baignade, des aires de jeux sans jeux, un grand questionnement sur la piscine du Val St-Jean, l'avenir et la gestion du camping !!!

Malgré l'allègement des contraintes sanitaires pour la COVID, on a pu que déplorer le manque d'animations estivales à la portée de tous. La suppression des places de parking va nuire aux commerces MAURIACOIS, déjà que l'on a eu le problème cet été, entre panneaux, pots de fleurs, barrières, etc...

Nous déplorons que très peu de nos interventions ne soient retranscrites dans la presse. Nous sommes pourtant les seuls à intervenir dans les conseils municipaux, ce que nous regrettons.

Nous voulons œuvrer dans l'intérêt de tous, mais cela s'avère difficile car il y a un réel manque de débat. Il semblerait que Mme le Maire décide seule.

Sachez que nous sommes toujours à votre écoute pour vos remarques et vos demandes.

En espérant que la crise sanitaire continuera à s'améliorer et que nous retrouverons une vie normale.

Prenez soins de vous. Nous vous souhaitons de passer une bonne fin d'année.

Rendez-vous en 2022.

**Le groupe d'opposition :**

**Alain DELASSAT,  
Andrée BROUSSE,  
Gérard VIOLLE,  
Stéphanie SERIEIX,  
Mireille LEOTY**



Vous êtes désormais  
**+ de 2 000 fans**  
à suivre l'actualité de la Ville  
sur la page facebook [@villedemauroiac](#)

**Merci !**



**Ensemble,  
continuons à faire grandir  
la communauté !**

 [@villedemauroiac](#) [#jaimemauroiac](#)

# Mauriac

## fête

# Noël

Animations  
gratuites  
jusqu'au  
31/12

en partenariat avec l'ACAM  
Association des Commerçants et Artisans de Mauriac

- CARROUSEL • VILLAGE DE NOËL •
- PROJECTIONS • ANIMATIONS POUR LES ENFANTS •
- KERMESSSE DE NOËL • TOMBOLA •
- ... ET DES SURPRISES



d'infos : Ville de MAURIAC - ☎ 04 71 68 01 85



et [www.mauriac.fr](http://www.mauriac.fr)



ACAM  
MAURIAC